

**ÉLECTION - RENOUELEMENT PARTIEL D'UN MEMBRE REPRÉSENTANT LES
PERSONNELS DU COLLEGE BIATSS AU CONSEIL DE L'UFR SSA**

DATE : MARDI 17 DECEMBRE 2024

CONSEIL DE L'UFR SSA

*Vu le Code de l'Éducation et notamment les articles D.719-20 et D.719-21 fixant les modes de scrutin applicables aux conseils ;
Vu les statuts de l'Université Paris Nanterre ;
Vu les statuts de l'UFR SSA, approuvés par le Conseil d'Administration du 13 mars 2023 ;
Vu le procès-verbal de dépouillement pour l'élection d'un représentant du collège BIATSS au Conseil de l'UFR SSA, s'étant tenu le mardi 17 décembre 2024 sur le site de Nanterre ;*

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1 - Nombre d'électeurs inscrits : 31

2 - Nombre de votants : 21

3 - Nombre de suffrages : 21

- Bulletins blancs et nuls : 3

- Suffrages exprimés : 18

Considérant que madame Johanna ADILE CHAPRON, unique candidate, a obtenu 18 voix,

Considérant que madame Johanna ADILE CHAPRON, unique candidate, a obtenu l'unanimité des voix.

EST ÉLUE :

Madame Johana ADILE CHAPRON comme représentante du collège BIATSS au conseil de l'UFR SSA.

La représentante du collège BIATSS est élue pour la durée du mandat restant à courir des membres en exercice du conseil.

Fait à Nanterre, le 18 décembre 2024

La Présidente de l'Université

Caroline ROLLAND - DIAMOND

